

## Parcours et réussite en master à l'université : les résultats de la session 2022

Plus de sept étudiants sur dix inscrits pour la première fois en 1<sup>ère</sup> année de master en 2019 ont obtenu leur diplôme en deux ou trois ans, plus de six sur dix l'ont eu en deux ans. Ces taux de réussite sont en hausse par rapport à ceux de la cohorte 2018 et le taux de réussite des femmes est supérieur de près de 3 points à celui des hommes. Suite à la mise en place de la sélection à l'entrée du master à la rentrée 2017, le taux de poursuite d'études en master des diplômés de licence générale a continué de baisser (-3,5 points). Cependant, cette sélection des inscrits a aussi induit une hausse du taux de passage en 2<sup>ème</sup> année de master et a largement contribué à la hausse des taux de réussite.

### Plus de sept étudiants sur dix entrés en master à l'université en 2019 ont obtenu leur diplôme en 2 ou 3 ans

Parmi les 140 800 étudiants inscrits pour la première fois en première année de master en 2019 (y compris en master enseignement), plus de six sur dix (64 %) ont obtenu leur diplôme universitaire en 2 ans. Après une année supplémentaire, ce sont près des trois quart (74 %) des étudiants de la cohorte qui sont diplômés.

Depuis la rentrée 2017, la sélection des étudiants se fait à l'entrée du master. Cette réforme a un effet sur l'ensemble des indicateurs de parcours et de réussite. Les taux de réussite en 2 ans ont progressé de 10 points entre les cohortes 2016 et 2020. Les taux de réussite en 2 ou 3 ans ont progressé de 7,5 points entre les cohortes 2016 et 2019 dont 1,5 point entre les cohortes 2018 et 2019. Les conditions de passation particulières des examens des sessions 2020 et 2021, en lien avec la crise sanitaire, pourraient également expliquer une partie de la hausse des taux de réussite des cohortes 2018 et 2019.

### Des différences de réussite importantes selon les caractéristiques des étudiants

La réussite en master varie selon l'âge des étudiants et donc l'écart par rapport à l'âge théorique d'entrée en M1 (22 ans). Si 82 % des étudiants âgés de 22 ans ou moins à l'entrée en M1 obtiennent leur diplôme après deux ou trois ans, seuls 75 % des étudiants âgés de 23 ans (une année de plus par rapport à l'âge théorique) et 58 % des étudiants de 24 ans et plus (au moins deux années de plus) sont dans le même cas.

Le taux de réussite des femmes, qui atteint 75 % pour la cohorte 2019, est supérieur de 2,7 points à celui des hommes.

La réussite en master varie également selon le baccalauréat d'origine. Près des trois quarts des inscrits en M1 sont des bacheliers généraux. Parmi eux, 66 % obtiennent leur diplôme en deux ans et 76 % en deux ou

trois ans. Leur taux de réussite après 2 ou 3 ans est plus élevé que celui des étudiants titulaires d'un baccalauréat technologique (71 %) ou professionnel (66 %).

### Plus de sept étudiants sur dix entrés en master à l'université en 2019 passent en 2<sup>ème</sup> année en un an

Plus de sept étudiants de M1 à l'université sur dix sont passés en M2 après une année et un peu moins d'un sur dix après un redoublement, une réorientation ou une césure. En lien avec la réforme d'accès au master mise en place en 2017, le taux de passage en 2<sup>ème</sup> année en un ou deux ans a augmenté de 8,4 points entre les cohortes 2016 et 2019. Ce taux de passage en un ou deux ans décroît également avec l'âge à l'entrée en M1 et est plus élevé pour les titulaires d'un baccalauréat général (75 % en un an, 82 % en un ou deux ans).

#### Réussite en master universitaire en 2 ou 3 ans des étudiants inscrits pour la 1<sup>ère</sup> fois en M1 à la rentrée 2019

Caractéristiques	Part des inscrits	Passage en 1 an (%)	Réussite en 2 ans (%)	Passage en 1 ou 2 ans (%)	Réussite en 2 ou 3 ans (%)
Homme	38,5	72,9	61,8	79,9	72,2
Femme	61,5	74,3	64,8	81,0	74,9
<b>Âge à l'entrée en M1</b>					
22 ans ou moins	57,5	79,7	70,9	86,7	81,7
23 ans	13,2	75,8	65,4	81,9	74,9
24 ans et plus	29,3	61,3	48,5	68,1	58,0
<b>Type de baccalauréat</b>					
Général	74,5	75,3	65,9	82,2	76,1
Technologique	7,3	72,1	63,3	77,3	71,0
Professionnel	1,5	68,5	57,4	74,8	65,5
Non Bachelier	16,8	68,4	54,3	75,6	65,8
<b>Formation année précédente</b>					
Licence générale	66,6	77,8	68,0	85,3	79,2
Licence professionnelle	3,5	86,1	81,3	88,5	85,0
Autre formation Bac+3	1,4	77,6	64,6	85,2	78,7
Autre niveau	3,8	52,3	41,6	59,7	50,4
Non inscrit	24,7	64,4	52,7	69,8	61,2
<b>Ensemble</b>	<b>100</b>	<b>73,8</b>	<b>63,6</b>	<b>80,6</b>	<b>73,8</b>

Source : MESR-SIES, système d'information SISE

## Passage en master universitaire des diplômés de licence générale

Discipline de LG	Passage en master des diplômés de LG			
	diplômés 2016	diplômés 2019	diplômés 2020	diplômés 2021
<b>Droit, sciences politiques</b>	85,3	83,9	73,9	68,6
<b>Sc. éco, gestion, Administration éco. et sociale</b>	68,1	59,1	55,6	51,8
<b>Arts, Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sociales</b>	66,9	58,1	56,1	53,0
<i>dont Psychologie</i>	78,4	53,3	46,4	44,8
<b>Sciences-santé</b>	76,9	72,1	69,5	67,5
<b>Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS)</b>	67,5	53,6	49,0	45,0
<b>Ensemble</b>	<b>72,2</b>	<b>65,0</b>	<b>61,3</b>	<b>57,8</b>

Source : MESR-SIES, système d'information SISE

### Une hausse de la réussite en master mais une baisse du taux de poursuite des diplômés de licence

Les effets de la réforme d'accès au master intervenue à la rentrée 2017 sont très importants. La plus grande sélectivité à l'entrée du master s'est traduite par une baisse continue du taux de poursuite en master des diplômés de licence générale qui est passé de 72 % en 2016 à 58 % en 2021, en baisse de 14,4 points. En psychologie cette baisse atteint 33,6 points.

À l'inverse, les taux de passage en M2 en un an ou en un ou deux ans des primo-inscrits en master n'ont cessé de progresser, avec des hausses respectives de 12,1 points et de 8,5 points depuis 2016.

Ces hausses sont cependant plus faibles pour les primo-inscrits en 2020 par rapport à 2019 (respectivement 0,8 point et 0,3 point).

Les mêmes tendances s'observent quant aux taux de réussite. Le taux de réussite en deux ans progresse ainsi d'un point entre les cohortes 2019 et 2020 et de 10,1 points entre les cohortes 2016 et 2020. La hausse la plus importante concerne la filière psychologie avec une progression de 34 points entre les cohortes 2016 et 2020. En deux ou trois ans, le taux de réussite progresse également de 7,5 points pour la cohorte de primo-inscrits en master en 2019 par rapport à la cohorte 2016.

### Une réussite plus élevée en sciences économiques-gestion-AES

Les taux de réussite au master varient selon la discipline d'inscription en M1. Les disciplines de sciences économiques, gestion ou administration économique et sociale (AES) enregistrent les taux de réussite les plus élevés, aussi bien en deux ans (74 %) qu'en deux ou trois ans (82 %). En psychologie et en sciences-santé, plus de huit primo-inscrits en M1 en 2019 sur dix obtiennent leur diplôme en deux ou trois ans.

À l'autre extrémité, les taux de réussite sont plus faibles en master enseignement (56 % en deux ans et 68 % en deux ou trois ans) et en arts-lettres-langues-SHS (57 % en deux ans et 69 % en deux ou trois ans).

**Justine KLIPFEL**  
**MESR-SIES**

## Parcours et réussite en master universitaire des cohortes 2016, 2019 et 2020 selon la discipline

Discipline de M1	Passage en M2 en 1 an (%)			Réussite en 2 ans (%)			Passage en M2 en 1 ou 2 ans (%)			Réussite en 2 ou 3 ans (%)	
	cohortes 2016	cohortes 2019	cohortes 2020	cohortes 2016	cohortes 2019	cohortes 2020	cohortes 2016	cohortes 2019	cohortes 2020	cohortes 2016	cohortes 2019
<b>Droit, sciences politiques</b>	58,0	66,2	75,8	54,8	62,0	70,2	69,3	74,3	82,1	66,6	71,1
<b>Sc. éco, gestion, A.E.S.</b>	70,9	81,2	79,8	64,7	73,7	72,1	78,4	86,0	84,5	75,0	82,4
<b>Arts, lettres, langues, SHS</b>	56,0	72,1	70,7	45,2	57,3	55,7	67,4	79,8	77,9	58,6	68,9
<i>dont Psychologie</i>	35,8	78,4	76,6	32,5	68,8	66,5	57,8	88,7	87,5	53,6	81,7
<b>Sciences-santé</b>	71,4	80,2	76,5	66,1	71,3	68,7	81,1	86,0	84,1	77,0	80,3
<b>S.T.A.P.S.</b>	53,5	78,1	78,5	46,5	68,7	68,8	62,4	82,6	82,6	55,9	75,1
<b>Master enseignement</b>	60,5	68,4	72,0	48,1	56,1	62,0	69,3	75,9	77,2	59,8	68,4
<b>Ensemble</b>	<b>62,5</b>	<b>73,8</b>	<b>74,6</b>	<b>54,5</b>	<b>63,6</b>	<b>64,6</b>	<b>72,4</b>	<b>80,6</b>	<b>80,9</b>	<b>66,3</b>	<b>73,8</b>

Source : MESR-SIES, système d'information SISE

En complément des taux nationaux, les taux de réussite et de passage, ainsi que les valeurs ajoutées (cf. infra), sont présentés dans les tableaux annexes par établissement et par discipline. Les indicateurs présentés dans cette note sont réalisés à partir des données issues du Système d'Information sur le Suivi de l'Étudiant (SISE), qui recense les inscrits (SISE-Inscriptions) et les diplômés (SISE-Résultats). Le champ couvre les universités publiques françaises et le grand établissement « Université de Lorraine ». Ils sont calculés sur la base des inscriptions administratives. Les indicateurs de réussite et de parcours en master sont déclinés, comme pour la licence, par discipline en université. Les indicateurs de taux de passage de M1 en M2 et de réussite à l'issue de la M2 ne rendent compte que des trajectoires au sein de l'université. Certains étudiants, inscrits en M1 à l'université, sont inscrits en M2 dans des grands établissements non universitaires habilités à délivrer des masters, mais leur nombre est marginal. Par ailleurs, certains étudiants sont admis après leur M1 dans d'autres formations non universitaires de l'enseignement supérieur sur dossier ou à l'issue de concours. Ces poursuites additionnelles dans l'enseignement supérieur, et les réussites correspondantes, ne peuvent être prises en compte dans un indicateur de réussite en master. Les indicateurs par établissement intègrent systématiquement un indicateur de valeur ajoutée. En effet, chaque discipline et chaque université possède sa propre population étudiante. Or la probabilité de réussite (ou de passage) en master apparaît fortement corrélée à des caractéristiques de l'étudiant (âge, formation suivie l'année précédente, voie du diplôme en M1). Aussi, à côté des indicateurs bruts, des taux simulés sont calculés par discipline dans chaque établissement, correspondant à la réussite qu'on pourrait observer pour l'université si celle des différentes catégories d'étudiants était identique à la réussite nationale pour ces mêmes catégories. L'écart entre le taux observé et le taux simulé est appelé la « valeur ajoutée ». L'indicateur de valeur ajoutée permet de neutraliser l'effet de certaines des caractéristiques propres des étudiants.